

CM S8 musique

Date : fin mai (encore à définir)

Est ce qu'on peut s'accompagner d'un instrument ? La reponse est oui mais pour le playback à voir

Peut-on composer sa propre chanson ?

Oui, on peut, c'est un peu prise de tête mais on peut.

est-ce que les chansons de "jeu de doigts" sont possibles? Non trop court et avec peu de texte

Est-il nécessaire que cela fasse partie du répertoire enfantin? Si c'est adapté au niveau des élèves?

Peut-on faire du pluridisciplinaire (avec l'anglais par exemple)?

Il n'est pas nécessaire de piocher dans le répertoire enfantin mais il faut que la difficulté de la chanson (compréhension, tessiture) soit adaptée à l'âge des élèves. On peut faire du pluridisciplinaire mais le lien avec l'autre discipline doit être évoqué brièvement. Il ne faut pas présenter une séquence d'histoire.

Est-ce que vous nous enverrez des liens, des outils pour réussir à faire vidéo+diapo en même temps?

Prezi video, s'abonner mais gratuit (partie éducation)

Au niveau du barème, la présentation de la séance rentre dans la richesse des propositions pédagogiques? Oui ;)

-On peut se faire un support visuel lors de la vidéo? Pour aider à la compréhension, comme si je la faisait en classe

Oui

On peut arranger la chanson pour l'adapter? J'ai des idées de comptines, avec des enregistrements de collectage, mais elle est à adapter pour passer d'un registre drôle/adulte à un registre d'enfant

Biensur !

Les pré-ado chantent des chansons du repertoire français et connaissent parfaitement les paroles, certaines ont beaucoup de sens comme "précieux" de soprano. qu'en penses -tu? A éviter , se recentrer sur le répertoire adapté aux enfants

Est-ce possible de travailler sur le canon à partir du début du cycle 2? (Avec une chanson très courte)

Non, selon les programmes la polyphonie est un objectif du cycle 4. Nous commençons à l'aborder en toute fin de cycle 3.

CM:

Vrai ou Faux :

- Au cours de la semaine, l'éducation musicale est obligatoire au C3 même si la classe est déjà engagée dans un projet en Arts visuels. Faux : ce qui est obligatoire est l'éducation artistique devant faire obligatoirement apparaître les arts visuels et l'éducation musicale. La répartition entre ces 2 matières doit être équitable.
- Les répartitions horaires en éducation musicale sont à la discrétion du PE. Elles relèvent de sa liberté

pédagogique. Faux : les programmes donnent des champs horaires.

- Les répartitions horaires à l'intérieur du champ : Education artistique sont à la discrétion du PE. Elles relèvent de sa liberté pédagogique : Faux : les domaines sont répartis à parts égales.
- A l'école on peut faire de la musique tous les jours. Vrai: à l'intérieur de ce champ, on fait ce que l'on veut.

Questions :

- En cycle 2, on a le droit de faire de la flûte à bec ? Oui, mais pas que ça.
- En cycle 2, la progression des auditions doit respecter la chronologie. Faux, on peut faire quand on veut.
- On peut faire écouter du jazz au cycle 1 (en fin d'année). Oui.

attendus de fin de cycle :

Paramètres du son: hauteur, durée, intensité, timbre

Pédagogie par thème: travailler autour du loup (d'un album), et faire des chants autour de cet album, de la graphie, de la poésie ...

Pédagogie par projet: ce sont les disciplines qui viennent nourrir le projet (en arts visuels, on fait une affiche ; on forme un mail pour le directeur et une invitation aux parents ; mettre en place une billetterie ; imaginer un budget ...).

PICA = Percevoir --> Inventer --> Comprendre --> Apprendre